

**A PROPOS DE L'INTERET BOTANIQUE
D'UN SECTEUR DU LITTORAL DU
NORD-COTENTIN
ET DES MENACES PESANT SUR LUI :
SITE DE COLLIGNON - TOURLAVILLE
(MANCHE)**

Olivier MANNEVILLE ¹

Sur la commune de Tourlaville, juste à l'est de Cherbourg, existait autrefois une grande zone humide arrière-littorale située en arrière du cordon de galets ou de la dune, comme en témoignent les vieilles cartes topographiques ainsi que divers écrits anciens ou même la toponymie. Après la seconde guerre mondiale, diverses atteintes dégradantes ont été portées à cette zone, plus ou moins volontairement ou par négligence : remblaiement sur les bords pour augmenter la superficie des terres agricoles (fertiles dans ce secteur), ou remblaiement plus général pour lutter contre la soi-disante insalubrité du marais, dépôt d'ordures à ciel ouvert et à peine contrôlé pendant des décennies ; mitage par l'installation de cabanons.

UN SECTEUR OUEST TRES DEGRADE

Le recul du littoral, fréquent dans le secteur, n'a rien arrangé, puisqu'il a fini par faire sauter entièrement la digue limitant la partie ouest de l'anse de Collignon, et par repousser le sentier toujours plus vers l'intérieur.

Dans les années 80, dans le cadre de l'extension urbaine de Tourlaville, de l'arrivée de nouvelles installations ou infrastructures (Intechmer, piscine, lotissements), et de la réhabilitation sanitaire et paysagère (disparition de la décharge, aménagement d'une base nautique fonctionnelle et sécurisée), cette même partie ouest a été entièrement remodelée et artificialisée : nouvelle digue, promenade de bord de mer, parkings et campings, remblaiement des mares plus ou moins putrides, aménagement de fausses dunes, malheureusement trop souvent plantées de plantes banales ...

¹ 18, rue de l'Aulp du Seuil, 38660 LA TERRASSE

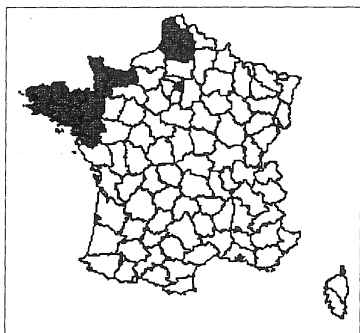
En 1998, il ne restait plus qu'*Ammophila arenaria*, assez abondant, quelques pieds relictuels de *Cakile maritima* et d'*Atriplex arenaria* sur les sables de la plage, ainsi que des touffes de *Leymus arenarius*, graminée boréo-atlantique fixatrice du sable sans doute introduite pour reconstituer les fausses dunes. Ces espèces étaient noyées dans un fond rudéral très banal et appauvri.

LE SECTEUR COLLIGNON-EST

Mais si la partie ouest était ainsi remaniée, il s'avère que la partie est (vers le port du Becquet) a longtemps gardé un aspect semi-naturel, avec un cordon de galets de mieux en mieux consolidé, limitant vers l'intérieur une petite zone humide, située en contrebas de prairies et cultures maraîchères séparées par les murets traditionnels en pierre sèche. Ce secteur, large de quelques centaines de mètres, faisait même une étonnante coupure verte dans un littoral en pleine urbanisation depuis Cherbourg jusqu'à Bretteville, parfois même avec une allure d'abandon, due sans doute à la progression localisée des friches et à la régression des activités agricoles.

1. DESCRIPTION FLORISTIQUE

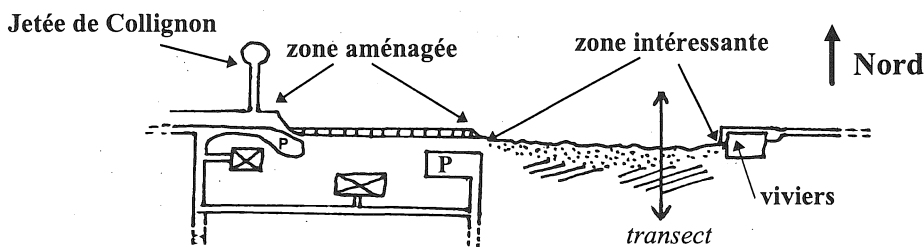
Sur ce cordon de galets d'aspect de plus en plus naturel et stable, j'ai pu observer depuis 1985 environ, la recolonisation (semences apportées par la mer depuis le secteur de Réthoville-Gatteville où l'espèce est abondante ?) par une plante typique de cet habitat, le chou marin *Crambe maritima*. Ce fut une surprise agréable, car cette espèce toujours littorale, et protégée au niveau national, a trop souvent tendance à disparaître de ses stations. Par exemple, elle est devenue très rare ou est peut-être actuellement disparue de la réserve naturelle de Vauville ! En fréquentant régulièrement ce secteur, lors de mes séjours estivaux, j'ai vu la population s'accroître progressivement, le dérangement des piétons étant très faible en ce lieu un peu isolé.



Crambe maritima L. (dessin et carte de répartition extraits de Danton et Baffray, 1995 - Inventaire des plantes protégées en France)

De plus, d'autres espèces, typiques du groupement ou d'écologie plus large, mais néanmoins intéressantes, s'y sont rajoutées. De même, la flore de la zone humide en contrebas semblait également se diversifier, sans avoir toutefois un caractère exceptionnel sans doute à cause du trop fort niveau trophique dû au ruissellement eutrophisant, depuis les terres agricoles situées plus haut sur la pente. Fin août 1998, devant ce constat, j'ai entrepris un relevé presque exhaustif de la flore, et une observation sur l'agencement des groupements végétaux, depuis le bâtiment des viviers à Crustacés, à l'est, jusqu'à la digue bordant la plage de Collignon, à l'ouest (figure 1 et tableau ci-dessous).

Figure 1 : Situation générale sur la commune de Tourlaville, à l'est de Cherbourg (50)



Plantes typiques du cordon de galets, supportant bien les embruns - stades pionniers (1) ou plus évolués (2)	Plantes typiques ou abondantes dans la zone humide en contrebas (1) ou le long des suintements traversant le cordon (2)	Autres plantes plus banales (*) signe d'une forte eutrophisation rudéralisation
<p>(1) <i>Crambe maritima</i> <i>Glaucium flavum</i> <i>Honckenya peploides</i> <i>Beta maritima</i> <i>Matricaria maritima</i> <i>Plantago coronopus</i></p> <p>(2) <i>Elymus (Agropyrum) pungens</i> <i>Festuca rubra pruinosa</i> <i>Atriplex hastata</i> <i>Solanum dulcamara</i></p> <p>(3) plantes présentes vers les cabanons, à l'ouest <i>Lavatera arborea</i> <i>Tamarix gallica</i> <i>Lycium sp.</i></p>	<p>(1) <i>Phragmites australis</i> <i>Scirpus maritimus</i> <i>Cyperus longus</i> <i>Agrostis stolonifera</i> <i>Polygonum persicaria</i> <i>Potentilla anserina</i> <i>Epilobium hirsutum</i> <i>Eupatorium cannabinum (?)</i> <i>Iris pseudacorus</i> <i>Pulicaria dysenterica</i> <i>Juncus sp. (?)</i> <i>Oenanthe crocata (?)</i></p> <p>(2) <i>Glaux maritima</i> <i>Juncus gerardii</i> <i>Apium graveolens</i> <i>Ranunculus sceleratus</i> <i>Apium nodiflorum</i> <i>Nasturtium officinale</i> <i>Callitriche cf stagnalis</i> <i>Lemna minor</i></p>	<p><i>Agropyrum pycnanthum</i> <i>Lolium perenne (*)</i> <i>Poa annua</i> <i>Hordeum murinum (*)</i> <i>Dactylis glomerata</i> <i>Rumex crispus (*)</i> <i>Erigeron canadense (*)</i> <i>Sonchus asper</i> <i>Sonchus oleraceus</i> <i>Cirsium vulgare (*)</i> <i>Cirsium arvense (*)</i> <i>Picris echioides (*)</i> <i>Artemisia vulgaris</i> <i>Senecio vulgaris</i> <i>Lactuca virosa</i> <i>Urtica dioica (*)</i> <i>Plantago lanceolata (*)</i> <i>Plantago major</i> <i>Trifolium repens</i> <i>Melilotus albus</i> <i>Pastinaca sativa (*)</i></p>

Inventaire floristique du secteur Collignon-est (Tourlaville, 50), en août 1998 (en gras, espèces intéressantes pour le secteur nord-ouest du Val de Saire).

2. STATUT DE LA ZONE

Ayant entendu parler d'un projet d'aménagement côtier de type sentier (mot qui doit immédiatement alerter le naturaliste conservateur, car on devine ce que cela peut sous-entendre, et la suite a d'ailleurs justifié cette mise en alerte), juste après avoir réalisé le relevé, j'ai contacté divers organismes pour les prévenir ou demander des précisions (Conservatoire Botanique de Brest, Conservatoire du Littoral de Caen, Laboratoire de Phytogéographie de l'Université de Caen). Il me fut répondu que cette zone n'entrait pas dans la zone de compétence du Conservatoire du Littoral (car trop proche d'une grande agglomération), mais que par ailleurs, elle avait été proposée pour être à la fois désignée en Z.N.I.E.F.F. de type I et classée en réserve naturelle volontaire par la commune (du littoral à la lande et à la falaise d'après une étude préliminaire) ! Donc, cela semblait plutôt favorable.

NOUVELLE DEGRADATION DU SITE

A ma grande surprise, de passage dans la région pour y venir observer la fameuse éclipse d'août 1999, je vois une pelleteuse et des camions en train d'aménager un sentier piétonnier et une piste cyclable dans la continuité de ceux venant du Port des Flamands ... On avait vraiment l'impression que tout ceci était réalisé dans la précipitation, avec un apport considérable de matériaux (y compris du remblai de démolition) du côté zone humide, et un tassement du sol important par les camions et les engins passant sur la zone à *Crambe maritima*. Il semblait pourtant possible de repasser sur la piste pour retourner sur la route au lieu de saccager le cordon de galets ...

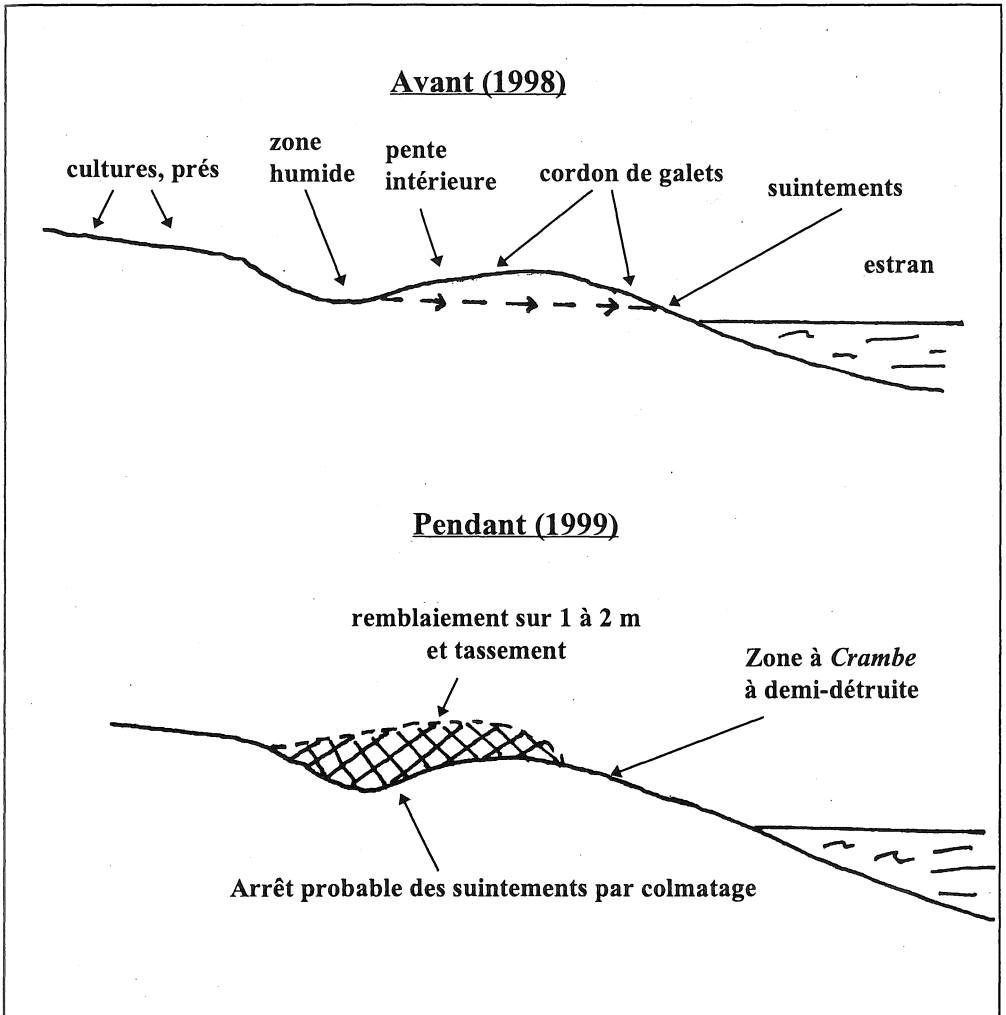
Le résultat de ce gâchis est éloquent (figure 2 ci-contre) : zone humide remblayée, pente sud du cordon recouverte de 1 m de remblai pas très net, la moitié des pieds de *Crambe* saccagés et presque la totalité des *Glaucium*, arrêt probable des suintements qui alimentaient les petites taches à *Apium graveolens* et à *Ranunculus sceleratus* à travers le cordon. Ces deux dernières espèces, non revues en 1999, sont plutôt rares et menacées dans le nord-Cotentin.

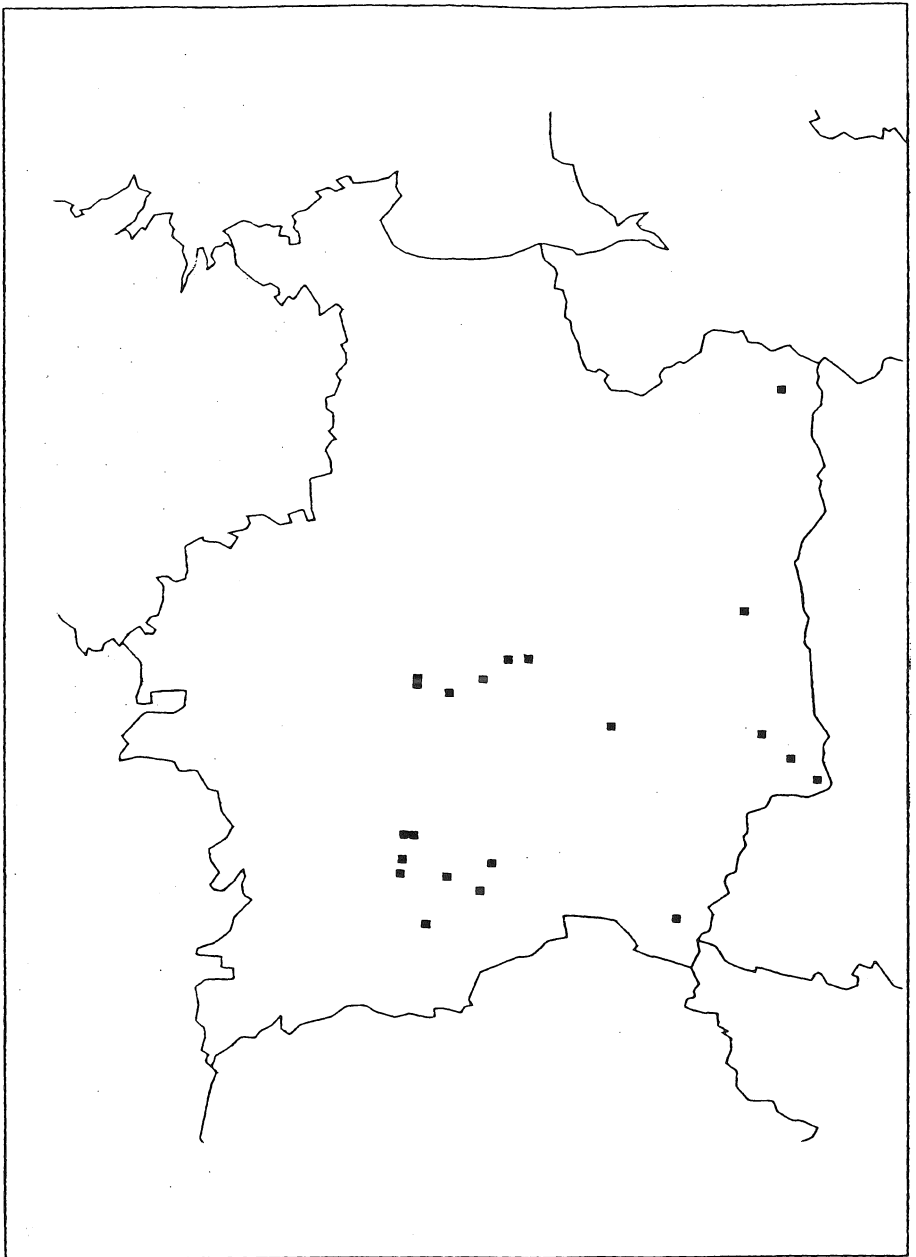
Il faut d'autre part préciser que ces pistes butent vers l'est contre des viviers à Crustacés, dont l'état de délabrement et la puanteur estivale ne feront que réhausser l'intérêt touristique du site. Ce bâtiment qui empiète d'ailleurs curieusement sur l'estran et le domaine public maritime (est-ce légal, à l'heure où l'on oblige les paillotes corses à être démolies ?), est contourné par un chemin cimenté étroit, balayé par les vagues à marée très haute. On peut se demander quel est l'intérêt d'amener la piste cyclable à cet endroit, plutôt que d'avoir prévu son passage au-dessus de la zone humide aujourd'hui disparue, et au sud du bâtiment des viviers, pour rejoindre le port du Becquet.

CONCLUSION

Sans doute la piste a-t-elle été cimentée ou goudronnée par la suite, ce qui, évidemment, fait partie de l'Aménagement du Littoral, et doit donner l'illusion d'un paysage harmonieux, net, propre et bien entretenu, mais sans plus aucun intérêt ! Il est vraiment dommage qu'à notre époque, l'on continue à gaspiller ainsi l'argent du contribuable pour de telles actions.

Figure 2 : Transects comparatifs avant (1998), et pendant (1999) les travaux d'aménagement du site





Répartition de *Potentilla recta* en Ille-et-Vilaine
(Service du Patrimoine Naturel / I.E.G.B. / M.N.H.N. et L. Diard, 1998)